



# Ville de Chilly-Mazarin

**DÉCISION N°19-071 - DAJ/EL**

**OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN POLE CULTUREL ET D'EXTENSION DU CINEMA FRANCOIS TRUFFAUT : SIGNATURE DE LA MODIFICATION PORTANT PROLONGATION DE L'EXECUTION DES TRAVAUX.**

**Le Maire de Chilly-Mazarin,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

**VU** le décret 2016-360 du 25 mars 2016 et notamment son article 27 relatif aux marchés publics passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant,

**VU** la délibération n° D182203-1 du 22 mars 2018 donnant au Maire délégation pour les matières visées en l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les décisions n°18-123 du 2 novembre 2018 et n°19-004 du 17 janvier 2019 approuvant la procédure adaptée pour les travaux d'aménagement d'un pôle culturel et d'extension du cinéma François Truffaut,

**VU** les marchés conclus avec les sociétés suivantes :

- Pour le lot n° 1 « Gros œuvre – Plafond cloison doublage – Menuiserie » : la société MARIN dont le siège social se situe à CHAMPLAN (91163 LONGJUMEAU CEDEX) - Les Pouards – 1/3, Rue des Maraîchers – BP 371
- Pour le lot n°2 « Charpente métallique couverture » : la société LES CHARPENTIERIS DE PARIS – SCOP dont le siège social se situe à BAGNEUX (92220) - 46 rue des Meuniers,
- Pour le lot n° 3 « Menuiserie aluminium - Métallerie » : la société MARQUES METAL dont le siège social se situe à MORANGIS (91420) - 14 ter, rue du Général Leclerc,
- Pour le lot n° 4 « Electricité » : la société HUARD dont le siège social se situe au PLESSIS ROBINSON (92350) - 13, avenue Descartes,
- Pour le lot n° 5 « Plomberie – Climatisation – Chauffage » : la société LA LOUISIANE dont le siège social se situe à PARIS (75018) - 18, rue Buzelin,
- Pour le lot n° 6 « Carrelage – Faïence », la société TECHNOPOSE dont le siège se situe à MONTEVRAIN (77144) - 4, rue de Berlin,
- Pour les lots n° 7 « Peinture intérieure et extérieure » et n° 8 « revêtement de sol souple », la société DG PEINTURE dont le siège social se situe à VERNOU LA CELLE SUR SEINE (77670) - 7, impasse des Echallas,
- Pour le lot n° 9 « Monte-personne », la société ERMHES dont le siège social se situe à VITRE (35504) - 23, rue Pierre et Marie Curie – BP 20408.

**CONSIDERANT** la résiliation avec la société MARQUES METAL en date du 4 juin 2019 du fait de l'inexécution des prestations,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 : DE SIGNER** la modification au marché de travaux et d'aménagement d'un pôle culturel et d'extension du cinéma François Truffaut avec les sociétés titulaires des marchés hormis la société



# Ville de Chilly-Mazarin

MARQUES METAL pour la raison invoquée ci-avant.

**ARTICLE 2** : **PROLONGE** le délai d'exécution jusqu'au 30 mai 2019.

**ARTICLE 3** : **DIT** que les autres stipulations du marché restent inchangées.



Chilly-Mazarin, le 25 juin 2019

Le Maire,

Jean-Paul BENEYTOU